



République Algérienne Démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique
Université Ziane Achour Djelfa
Faculté des Lettres, des Langues et des Arts



Polycopié de cours

Linguistique et phonétique

Destinés aux étudiants de première année licence en langue française

Présentés par Dr. Attia SELT

Maitre de conférences B

Année universitaire : 2023/2024

I. Information sur le cours

Université de Djelfa

Faculté : Des Lettres, de Langues et des Arts

Département : Français

Public cible : 1^{ère} année Licence

Intitulé du cours : Linguistique et phonétique

Crédit : 4

Coefficient : 2

Volume horaire : 45 heures

Durée : 15 semaines 3 heures par semaine (TD et cours)

Mode d'évaluation : 40% contrôle continu et 60% Examen

Enseignant : Attia SELT

Contact : Par courriel attia.selt@univ-Djelfa.dz

II. Présentation du cours

La première partie de ce cours est consacrée à la linguistique. Elle vise à initier les étudiants aux concepts fondamentaux de la linguistique sans plonger dans les différents courants linguistiques. Les étudiants seront familiarisés avec la terminologie de base et seront initiés par le biais d'exercices pratiques lorsque cela est possible.

Comme la dénomination du cours le montre, la phonétique concerne l'étude des sons du langage humain. Ce qui caractérise le langage humain est que ce dernier, selon Martinet, est doublement articulé, c'est là où les énoncés s'articulent en mots et les mots s'articulent en sons. La phonétique est l'étude des sons dans leurs productions et aussi dans leurs perceptions. Au niveau du locuteur comme au niveau de l'auditeur. L'étudiant est amené à identifier ces aspects-là et à distinguer le code oral du code écrit de français comme langue à deux codes.

Ce cours est en partie consacré à la transcription des sons produits ou transcrits orthographiquement. L'API, l'alphabet phonétique international permet de transcrire des énoncés oraux ou écrits tout en identifiant des chaînes parlées, du rythme, de timbre, d'accent et les autres marques prosaïques.

La langue française qualifiée d'étrangère du fait qu'elle n'est pas maternelle pour la plupart des apprenants mais omniprésente dans les pratiques langagières quotidiennes, et pour amortir les interférences linguistiques qui peuvent surgir. Ce cours propose des activités pour une bonne articulation des sons et une correction adéquate de la prononciation.

III. Objectifs du cours

Ce cours vise à fournir une base solide en linguistique et phonétique, en permettant aux étudiants de comprendre les fondements théoriques tout en acquérant des compétences pratiques essentielles pour l'analyse linguistique.

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- **Familiariser** les étudiants aux concepts et à la terminologie de base et les initier par des exercices d'ordre pratique.
- **Acquérir** une base solide en linguistique et en phonétique à partir des concepts fondamentaux de la linguistique et de la phonétique.
- **Identifier** des sons et les classer.
- **Distinguer** les différents points et mode d'articulation des consonnes et des voyelles.
- **Développer** les compétences articulatoires.
- **Discriminer** les sons de la langue française en connaissant le système phonétique de celle-ci.

IV. Contenu du cours

SEMESTRE I

Première Partie : La Linguistique

La première partie du cours est consacrée à la linguistique. Elle vise à initier les étudiants aux concepts fondamentaux de la linguistique sans plonger dans les différents courants linguistiques. Les étudiants seront familiarisés avec la terminologie de base et seront initiés par le biais d'exercices pratiques lorsque cela est possible.

Chapitre I : Aperçu historique de la linguistique

1. Histoire et évolution de la linguistique
2. Distinction grammaire traditionnelle et linguistique moderne
3. Objet d'étude et branche de la linguistique

Chapitre II : Concepts fondamentaux de la Linguistique

Ce chapitre couvre plusieurs concepts clés en linguistique, y compris :

1. **Langage/Langue/Parole** : Ces concepts fondamentaux sont introduits et explorés, en mettant en évidence leurs différences et leurs relations.
2. **Double Articulation** : Ce concept essentiel pour comprendre la structure des langues est étudié.
3. **Compétence/Performance** : La distinction entre compétence linguistique (connaissance innée des règles linguistiques) et performance (l'utilisation réelle de la langue dans la communication) est abordée.

-
4. **Communication** : Le rôle de la communication dans la linguistique est examiné, ainsi que comment les langues sont utilisées pour transmettre des informations.
 5. **Relations Syntagmatiques et Paradigmatiques** : Les relations entre les éléments linguistiques dans les structures syntaxiques et lexicales sont discutées.
 6. **Diachronie et Synchronie** : Les concepts de diachronie (évolution linguistique à travers le temps) et synchronie (étude de la langue à un moment donné) sont explorés.

SEMESTRE II

Deuxième Partie : La Phonétique

La deuxième partie du cours est consacrée à la phonétique. Elle comprend une introduction à la phonétique et à la transcription, ainsi qu'une exploration des différentes branches de la phonétique.

Chapitre I : Introduction et branches de la Phonétique

Dans ce chapitre, nous définirons la phonétique en tant qu'étude des sons de la parole et examinerons son objet d'étude. Nous comparerons également le système orthographique avec le système phonétique, mettant en lumière l'Alphabet Phonétique International (API) en tant qu'outil essentiel de transcription phonétique. Ce chapitre explore les différentes branches de la phonétique

- **Phonétique Articulatoire** : Nous nous pencherons sur l'appareil phonatoire, les organes impliqués dans la production des sons de la parole. Nous examinerons également la description articulatoire des voyelles et des consonnes.

-
- **Phonétique Acoustique** : Nous introduirons la phonétique acoustique, qui étudie les caractéristiques acoustiques des sons de la parole.
 - **Phonétique Auditive ou Perceptive** : Nous expliquerons la phonétique auditive ou perceptive, qui se penche sur la manière dont les sons de la parole sont perçus par l'auditeur.
 - **Phonétique Combinatoire** : Nous conclurons en explorant la phonétique combinatoire, qui analyse comment les sons de la parole se combinent pour former des mots et des phrases.

Chapitre II : Syllabisation, continuité et intonation

1. La syllabisation en français
2. La chute du "e" muet.
3. La liaison : Liaisons facultatives, obligatoires, impossibles.
4. La continuité : enchaînement consonantique et vocalique.
5. Les phénomènes d'assimilation consonantique.
 - a. Assimilation progressive/ régressive.
 - b. Assimilation totale/ partielle.
6. Les phénomènes prosodiques : L'accentuation et l'intonation

SEMESTRE I

Première partie : La linguistique

Chapitre I : Aperçu historique de la linguistique

1. Introduction

L'évolution de la réflexion sur le langage en tant que domaine privilégié de réflexion, de science et de philosophie. Il soutient que cette évolution a marqué une transformation profonde dans la façon dont nous comprenons le langage et son rôle dans la société.

Le langage est devenu un objet d'étude spécifique relativement récemment, malgré des siècles de réflexion sur son utilisation. La linguistique moderne a joué un rôle essentiel en faisant du langage un objet de connaissance distinct, ce qui a permis de comprendre non seulement son fonctionnement interne, mais aussi son impact sur la société.

Il y a deux étapes majeures dans l'évolution de la réflexion sur le langage. Tout d'abord, il y a eu une tentative de comprendre ce que l'homme pratiquait déjà, ce qui a donné naissance à des mythes, des croyances, de la philosophie et des sciences du langage. Ensuite, cette connaissance scientifique du langage a été appliquée à l'ensemble de la pratique sociale, permettant l'étude des diverses formes de langage présentes dans la société.

L'une des implications majeures de cette évolution est que l'homme cesse de se considérer comme une entité souveraine et indivisible, pour se voir comme un système de communication parlant. Le langage devient ainsi un objet démystifié, remplaçant même le culte de l'Homme par un système accessible à l'analyse scientifique.

Enfin, on souligne que toutes les pratiques humaines ont un aspect linguistique, car elles visent à marquer, signifier et communiquer. Comprendre ces systèmes linguistiques secondaires, qui émergent de ces pratiques, est une étape essentielle de la réflexion moderne qui prend l'homme comme objet d'étude grâce à la linguistique.

En somme, l'importance de l'évolution de la réflexion sur le langage, de sa conception comme objet de connaissance à sa compréhension en tant que système fondamental de la société. Cette transformation a été rendue possible grâce à la linguistique, qui a ouvert la voie à une meilleure compréhension de la relation entre l'homme et le langage.

2. Histoire et évolution de la linguistique

L'histoire de la linguistique est l'étude de l'évolution de la réflexion sur le langage et de l'analyse systématique des langues à travers les différentes périodes de l'histoire humaine. Elle peut être divisée en plusieurs époques distinctes, chacune caractérisée par des approches et des préoccupations spécifiques envers le langage. Voici un aperçu des époques mentionnées dans votre liste :

L'époque de l'Antiquité grecque : Cette période remonte à l'Antiquité grecque, où des penseurs comme Platon et Aristote ont

abordé des questions linguistiques liées à la signification des mots et à la structure de la langue. Platon, par exemple, s'est intéressé à la relation entre les mots et les idées, tandis qu'Aristote a étudié la rhétorique et la logique.

L'époque latine et médiévale : Pendant l'ère latine et médiévale, l'accent était souvent mis sur la préservation et la transmission de la connaissance, notamment à travers la traduction de textes anciens. Les études linguistiques étaient souvent liées à la théologie et à la grammaire latine.

L'époque humaniste et classique : L'époque humaniste a vu un regain d'intérêt pour les langues anciennes, notamment le grec et le latin. Les humanistes ont cherché à récupérer des textes antiques et à améliorer la connaissance des langues classiques. Cette période a été marquée par des travaux sur la philologie, la grammaire et la lexicographie.

La grammaire comparée et la grammaire historique : L'émergence de la grammaire comparée et de la grammaire historique au XIXe siècle a été une avancée majeure dans le domaine linguistique. Des linguistes comme Ferdinand de Saussure et Wilhelm von Humboldt ont contribué à la compréhension des langues en tant que systèmes en évolution et ont jeté les bases de la linguistique moderne.

Ces époques représentent des étapes clés dans l'histoire de la réflexion sur le langage et de l'étude des langues. Chacune d'entre elles a apporté des idées et des méthodes uniques à la discipline de la linguistique, contribuant ainsi à sa progression au fil des siècles.

- **Grammaires traditionnelles et linguistique moderne**

Les grammaires traditionnelles et la linguistique moderne sont deux approches distinctes de l'étude de la langue, chacune ayant ses propres caractéristiques et objectifs. Voici une comparaison entre les deux :

Grammaires traditionnelles et linguistique moderne

Grammaires traditionnelles :

Descriptions normatives : Les grammaires traditionnelles se concentrent généralement sur des descriptions normatives de la langue, décrivant comment une langue "devrait" être parlée ou écrite selon des règles préétablies. Elles tendent à se baser sur des normes prescriptives.

Accent sur la correction : Ces grammaires visent souvent à enseigner une langue correcte et à corriger les erreurs linguistiques. Elles sont souvent utilisées dans le cadre de l'enseignement des langues pour aider les apprenants à acquérir des compétences grammaticales et orthographiques.

Statique et figée : Les grammaires traditionnelles ont tendance à présenter la langue comme un système statique et immuable, avec des règles fixes à suivre.

Analyse limitée : Elles se concentrent principalement sur la structure de la phrase, la syntaxe, la conjugaison des verbes et les règles de ponctuation, en mettant moins l'accent sur les aspects sociolinguistiques ou la variation linguistique.

Linguistique moderne :

Descriptions des langues naturelles : La linguistique moderne se concentre sur la description des langues naturelles telles qu'elles sont réellement parlées et comprises par les locuteurs. Elle se base sur des observations empiriques.

Approche descriptive : La linguistique moderne adopte une approche descriptive plutôt que prescriptive. Elle vise à comprendre comment les langues fonctionnent réellement, quels que soient les jugements de valeur sur ce qui est "correct" ou "incorrect".

Dynamique et évolutive : La linguistique moderne considère les langues comme des systèmes dynamiques qui évoluent avec le temps. Elle étudie les changements linguistiques, les dialectes, la variation sociale, etc.

Analyse approfondie : Elle examine en détail tous les aspects du langage, y compris la phonétique, la morphologie, la syntaxe, la sémantique, la pragmatique, la sociolinguistique, la psycholinguistique, etc.

En résumé, les grammaires traditionnelles se concentrent sur la prescription et la norme linguistique, tandis que la linguistique moderne adopte une approche descriptive, cherchant à comprendre comment les langues fonctionnent réellement et comment elles évoluent. La linguistique moderne englobe un large éventail de domaines et d'approches pour analyser de manière approfondie tous les aspects du langage.

3. Objet et branche d'étude de la linguistique

1. Objet de la linguistique

La linguistique a pour objet l'étude scientifique des langues. Elle saisit dans les manifestations qu'en sont les langues un phénomène aux aspects multiples, le langage¹. Le langage se présente à nous, extérieurement, comme un instrument de communication entre les hommes. Il apparaît partout où des hommes vivent en société¹. Le langage est très divers dans ses manifestations : il se réalise sous des formes extrêmement variées, dénommées en français, suivant les cas, langues, dialectes, patois, parlers, jargons, argots¹. Mais il est un en son principe et représente une fonction humaine : il repose sur l'association de contenus de pensée à des sons produits par la parole¹. Cette association délimite le sens le plus étroit et le plus précis du mot «langage», dont on fait aussi un emploi plus large¹. Étant moyen de communication, le langage se situe en effet dans l'ensemble des signes servant à communiquer plus ou moins conventionnellement des significations qui intéressent n'importe lequel de nos sens¹. À chaque sens peut alors correspondre un ordre de langage, dit auditif s'il s'adresse à l'oreille, visuel s'il s'adresse à la vue, etc., une signification convenue s'attachant à des sons, à des objets visibles, etc.¹. Les possibilités de communication sont très inégales pour les différents sens. Le langage visuel et le langage auditif ont une place toute particulière¹. Le geste, utilisé pour soutenir le discours de son expressivité propre, a même fourni le principe d'un système complet de communication pour les sourds-muets¹. C'est au langage auditif que les sociétés humaines ont accordé la plus grande extension¹.

La linguistique est la seule discipline qui a le langage et les langues comme unique objet d'étude. Elle décrit le fonctionnement des langues à différents niveaux d'analyse : phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe, lexicale, sémantique et pragmatique. Elle mène également des études diachroniques sur l'histoire des langues et des travaux typologiques sur la diversité des langues du monde.

2. Branches d'étude de la linguistique

La linguistique est la discipline scientifique qui étudie le langage humain sous toutes ses facettes. Elle vise à comprendre comment les langues sont structurées, utilisées, acquises et évoluent au fil du temps. Plus précisément, la linguistique se penche sur les aspects suivants du langage :

Phonétique et phonologie : Elle examine les sons de la parole (phonétique) et les schémas de sons significatifs dans une langue donnée (phonologie).

Morphologie : Elle analyse la structure des mots, y compris les préfixes, les suffixes et les racines, ainsi que les règles qui gouvernent leur formation.

Syntaxe : Elle s'intéresse à la structure des phrases et aux règles qui régissent la manière dont les mots sont combinés pour former des énoncés grammaticaux.

Sémantique : Elle se penche sur la signification des mots, des phrases et des énoncés, ainsi que sur la manière dont les mots acquièrent leur sens.

Pragmatique : Elle examine comment le contexte et les facteurs sociaux influencent la manière dont la langue est utilisée dans la communication.

Sociolinguistique : Elle étudie la variation linguistique dans les différentes communautés et groupes sociaux, ainsi que les facteurs sociaux, culturels et historiques qui influencent la langue.

Psycholinguistique : Elle se concentre sur la manière dont le cerveau traite et comprend la langue, ainsi que sur le processus d'acquisition du langage chez les individus.

Diachronie et linguistique historique : Elle analyse l'évolution des langues au fil du temps et étudie les changements linguistiques.

Comparatisme linguistique : Elle compare différentes langues pour dégager des similitudes et des différences, permettant ainsi de reconstruire des langues ancestrales (proto-langues).

Linguistique appliquée : Elle utilise les principes de la linguistique pour résoudre des problèmes concrets, comme l'enseignement des langues, la traduction, la lexicographie, etc.

La linguistique est une discipline interdisciplinaire qui intègre des éléments de la psychologie, de la sociologie, de la philosophie, de la neurologie et d'autres domaines connexes pour mieux comprendre la nature et le fonctionnement du langage humain. Elle contribue également à la préservation des langues en danger, à la traduction, à la technologie de la parole et à de nombreux autres domaines pratiques.

Chapitre II : Concepts fondamentaux de la linguistique

1. Distinction langue, langage et parole

Ferdinand de Saussure (1857-1913) explique dans son « *Cours de linguistique générale* » des concepts fondamentaux linguistiques. Il fait la distinction entre trois aspects : le *langage*, la *langue* et la *parole*.

Le langage est la capacité humaine à communiquer par des signes verbaux ou non verbaux. Il est inné et universel chez l'homme.

La langue, en revanche, est un système de signes verbaux spécifiques à une communauté linguistique donnée. C'est un code qui permet aux membres de cette communauté de se comprendre et de communiquer entre eux.

Enfin, la parole est l'acte individuel de l'utilisation de la langue. C'est l'expression concrète et personnelle d'un locuteur qui mobilise les signes de la langue pour formuler un message.

Saussure a également introduit les notions de signifiant et de signifié pour décrire le fonctionnement du langage : le signifiant est la forme sonore ou graphique d'un mot, tandis que le signifié est sa signification. Ces deux éléments sont intimement liés, mais leur relation est arbitraire, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de lien naturel entre un signifiant et son signifié. Ce lien est établi par convention au sein de chaque langue.

Voici un résumé des principaux points de l'article sur le langage, la langue et la parole : (Marc Thiberge) en ligne :

<https://www.cairn.info/revue-empan-2012-4-page-69.htm&wt.src=pdf>

- Le langage est une aptitude de communication des êtres vivants. Chez l'homme, il devient articulé avec l'apparition des langues.
- La langue est un système de signes et symboles arbitraires, une institution sociale permettant la communication.
- La parole est l'expression singulière du locuteur, l'actualisation individuelle de la langue.
- Saussure a théorisé la langue comme système (langue) et la parole comme acte individuel (parole).
- Lévi-Strauss prolonge l'approche sémiologique sur les mythes, symboles culturels révélant l'esprit humain.
- Lacan révolutionne la linguistique en dissociant signifiant et signifié, le signifiant prime.
- Il y a un lien entre langage, inconscient et structure sociale. Mais confusion entre langue et parole symbolique.
- Les langues induisent des rapports de pouvoir et d'exclusion des non-locuteurs natifs.
- La parole singulière s'oppose à la parole sans signification des effets de langue.
- Langues et cultures évoluent par opposition. Le politique doit corriger les inégalités du langage.

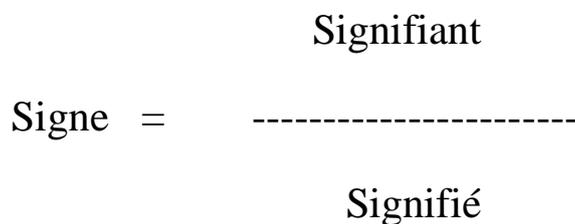
En résumé, l'article analyse finement les concepts de langage, langue et parole et leurs effets sociaux, culturels et politiques. La langue véhicule le pouvoir mais la parole singulière y résiste.

2. Le signe linguistique

Pour Saussure, « le signe linguistique unit non une chose à un nom, mais un concept à une image acoustique ».

Le signe linguistique

Saussure propose une définition du signe comme résultat de la combinaison de deux éléments appelés respectivement *signifiant* et *signifié* (*sa* et *se*).



Le signifiant est l'image acoustique du mot, il est une suite de phonèmes. Le signifié est le concept associé.

La spécificité du signe linguistique est d'unir une image acoustique et un concept.

Ex. :

Le mot *livre* [livr] peut être décrit comme un signe linguistique : il est formé d'une suite de phonèmes à l'oral, qui constitue son image acoustique, c'est-à-dire sa forme concrète, représentée secondairement à l'écrit par la suite de graphèmes (le signifiant) **et** d'une composante notionnelle, qui constitue son concept (le signifié).

Le signe linguistique est donc le produit de l'association d'une image acoustique et d'un concept.

Le signifiant et le signifié forment pour Saussure une entité biface, définie par une relation de réciprocité : le signifiant présuppose le signifié, lequel présuppose le signifiant.

Le signe linguistique a trois propriétés essentielles :

- 1- Il présente deux faces indissociables. Pour représenter ce caractère, Saussure utilise la métaphore de la feuille de papier : on ne peut en découper le recto sans en même temps en découper le verso.
- 2- Il est arbitraire, en ce qu'aucun lien de motivation n'unit cette image à ce concept. La relation entre le signifiant et le signifié est de type conventionnel. Elle n'est motivée par aucune relation nécessaire de cause à effet. Elle possède cependant un caractère contraignant. A partir du moment où l'on s'est entendu pour appeler « un chat », « un chat », on est contraint d'utiliser ce mot pour se faire comprendre. Il n'est pas possible de le remplacer, de sa propre initiative, par le mot « poisson ». Le signifié du mot *livre* pourrait être tout aussi bien représenté par une autre suite de phonèmes. Le lien qui unit le signifiant au signifié résulte donc d'une convention tacite entre les locuteurs d'une même langue, qui se trouve établie du fait même de l'usage de la langue.
- 3- Il est linéaire. Le signifiant, dans la mesure où il s'inscrit dans le temps, présente un caractère linéaire. Ses éléments se présentent successivement. Le signifiant est linéaire en ce que l'articulation des phonèmes à l'oral, et la suite des graphèmes à l'écrit, sont deux opérations nécessairement subordonnées à la successivité, successivité temporelle à l'oral, successivité spatiale à l'écrit.

Les noms abstraits, comme tous les signes linguistiques, sont composés d'un signifiant et d'un signifié.

- Le **signifiant** est la forme physique du signe. Dans le cas des mots, il s'agit de la séquence de lettres ou de sons qui composent le mot. Par exemple, pour le mot "liberté", le signifiant est la séquence de lettres l-i-b-e-r-t-é ou les sons correspondants en français.
- Le **signifié** est le concept ou l'idée que le signe représente. Pour le mot "liberté", le signifié est l'idée de liberté, un état où une personne n'est pas soumise à des contraintes ou des restrictions.

Il est important de noter que la relation entre le signifiant et le signifié est arbitraire et conventionnelle. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de lien naturel ou nécessaire entre la forme d'un mot (le signifiant) et ce qu'il représente (le signifié). Cette relation est établie par convention au sein d'une communauté linguistique.

Les mots abstraits sont des signes linguistiques qui représentent des idées, des concepts, des fictions¹. Ils se situent à l'intersection du langage et de la pensée, mais où les données du monde physique et sensible sont aussi partie prenante.

Le signifié d'un mot abstrait est le contenu du signe, évoqué par le signifiant, sonore ou graphique. Il ne retient que certaines des propriétés des objets, notions, êtres, auxquels il renvoie, il est donc abstrait². Par exemple, le mot "liberté" est un signe linguistique

abstrait qui renvoie à l'idée de liberté.

Il est important de noter que la ligne de partage entre noms concrets et noms abstraits n'est pas aussi nette qu'on pourrait le croire : si certains abstraits deviennent concrets par concrétisation (des libertés, des politesses), inversement certains concrets donnent naissance à des abstraits (la pierre).

3. Langage humain et communication animale

Le langage humain et la communication animale sont deux systèmes de communication fondamentalement différents, bien que certains aspects puissent se chevaucher ou présenter des similitudes superficielles. Voici quelques points clés pour comprendre la différence entre ces deux formes de communication :

a. Complexité et structure :

- Langage humain : Le langage humain est hautement complexe et structuré. Il utilise des symboles (mots) qui peuvent être combinés de manière presque infinie pour créer des phrases et des discours. Le langage humain comporte également une grammaire, une syntaxe et une sémantique élaborées.
- Communication animale : La communication animale est généralement moins complexe que le langage humain. Elle peut utiliser des signaux sonores, visuels, chimiques ou

tactiles pour transmettre des informations simples, comme la recherche de nourriture, l'établissement de hiérarchies sociales, la reproduction ou la signalisation de dangers.

b. Abstraction et conceptualisation :

- Langage humain : Les humains peuvent utiliser le langage pour exprimer des idées abstraites, des concepts, des émotions complexes et des informations spécifiques sur le passé et le futur.
- Communication animale : La communication animale est souvent plus limitée dans sa portée et se concentre généralement sur des besoins immédiats, tels que la recherche de nourriture, la protection contre les prédateurs ou la reproduction.

c. Apprentissage et flexibilité :

- Langage humain : Les humains peuvent apprendre de nouvelles langues et s'adapter à différents contextes de communication. Le langage humain est très flexible et évolue au fil du temps.
- Communication animale : La communication animale est souvent innée et instinctive, et elle est généralement moins sujette à l'apprentissage et à l'adaptation que le langage humain.

d. Intention et conscience :

- Langage humain : Les êtres humains utilisent le langage pour exprimer leurs pensées, leurs intentions et leurs émotions de manière consciente. Ils sont capables de réfléchir sur leur propre langage.

- Communication animale : Les animaux communiquent souvent de manière instinctive, et il est moins évident qu'ils aient une conscience de leur communication de la même manière que les humains.

Il est important de noter que certains animaux, comme les primates, les dauphins et les oiseaux chanteurs, présentent des formes de communication plus sophistiquées que d'autres espèces. Cependant, même dans ces cas, la communication animale reste fondamentalement différente du langage humain en termes de complexité, de structure et de portée.

Le texte de Benveniste

Émile Benveniste (1902-1976) était un linguiste qui a étudié la distinction entre la communication animale et le langage humain¹. Il a notamment analysé la communication des abeilles, en se basant sur les travaux du zoologiste allemand Karl von Frisch.

Benveniste a identifié certains points communs entre le langage humain et la communication animale, comme la symbolisation. Par exemple, la danse des abeilles qui indique la présence d'une source de nourriture et sa direction, met en œuvre un symbolisme véritable bien que rudimentaire¹. Les abeilles ont donc la capacité à formuler des signaux qui renvoient à une certaine réalité¹.

Cependant, Benveniste a conclu que les abeilles possèdent un "code de signaux", mais pas un langage à proprement parler². Autrement dit, il est vrai que les abeilles communiquent, mais leur faculté de

communiquer est trop limitée pour qu'on puisse vraiment parler de langage.

4. Double articulation du langage humain

« *Le langage humain est, non seulement articulé, mais doublement articulé, articulé sur deux plans, celui où, pour employer les termes du parler de tous les jours, les énoncés s'articulent en mots, et celui où les mots s'articulent en sons* » (Martinet 1970).

Pour lui, les unités qui s'enchaînent dans le discours ne s'enchaînent pas de la même façon et au même niveau. IL propose donc que la langue contienne :

Des unités de première articulation : les morphèmes (unités minimales de signification)

Des unités de seconde articulation : les phonèmes (unités minimales distinctives)

a- André Martinet propose donc que la langue contient : des unités de **première articulation**: les **morphèmes** (*unités minimales de signification*). Ce sont des noms (arbre, crayon, maison, etc.), verbes (manger, écrire, rêver, etc.), adjectifs (bleu, grand, rapide, etc.), etc. On note aussi que les "parties de mots" (comme le "-ons" dans le verbe "mangerons", ou le "eur" dans "réparateur") qui ont une valeur grammaticale sont aussi appelées des morphèmes et qu'elles sont aussi porteuses de sens. En effet, à chaque fois qu'un verbe se termine par un "-ons", les locuteurs du français reconnaissent que le

sujet est une première personne du pluriel ("nous"), peu importe le verbe.

Activité :

a. "Je viens." (2 morphèmes)

b. "Je viendrai." (3 morphèmes)

1-je: pron. pers.

2-vien-: verbe venir

3-drai: futur, 1ere personne du sing.

Ex. 2 (utilisation du morphème "-ons"):

a. Nous viendrons.

b. Isabelle et moi voterons pour Steven Harper.

Ce qu'il faut comprendre à ce moment et ce en quoi cette notion se rattache avec la sémiologie est que ces morphèmes sont constitués d'un signifiant ET d'un signifié.

b- des unités de **seconde articulation** : les **phonèmes** (unités minimales **distinctives**). Ce sont des sons distinctifs (ils changent le sens d'un mot (**pont-bon**, **quand-banc**) sans qu'ils ne soient porteurs de sens) propres à une langue.

Ces phonèmes ne sont constitués que d'un signifiant, sans signifier. Autre illustration de la double articulation du langage : Combien de mots d'une seule syllabe pouvez-vous former qui se terminent par le son « -on » ? Un étudiant bien inspiré pourrait arriver à cette simple liste qui contient un bon nombre de mots différents seulement par leur première consonne et qui se terminent tous par le son "-on» :

Pont / bon / ton / taon / don / dont / con / qu'on / gong / font / fond / vont
/ son / sont / jonc / mon / non / long / rond

La langue peut donc "optimiser" son système en formant un grand nombre de mots différents avec une seule modification (remplacer un seul son) plutôt que de créer un nouveau mot complètement différent à chaque fois. Ceci est possible seulement par l'existence d'unités sans sens (les sons, ou phonèmes) que l'on peut substituer les unes aux autres pour changer le sens d'un mot. Cette particularité de créer un système productif contenant deux niveaux d'organisation pour communiquer constitue une différence majeure entre les systèmes de communication utilisés entre animaux et ceux utilisés par les humains.

La notion d'économie linguistique :

Martinet pose que la principale fonction du langage qui est celle de la communication, implique la notion d'économie linguistique.

Le langage doit satisfaire aux exigences de la communication et fournir des unités aussi différentes que possible pour représenter la multitude des concepts exprimables.

Mais le langage obéit aux lois générales des activités humaines et donc à la tendance au moindre effort et cette loi implique l'existence d'un nombre minimum d'unités aussi peu différentes que possible.

Le point central de la doctrine réside dans le concept de la double articulation.

C'est la double articulation qui différencie radicalement les systèmes langagiers des autres systèmes sémiologiques et qui constitue selon Martinet la seule véritable caractéristique universelle des langues.

Activité

La double articulation du langage

- Repérez et découpez les énoncés suivants en : morphèmes et phonèmes :

- Je suis étudiant à l'université de Djelfa.
- Le train partira de la gare de Djelfa à 11h pour Laghouat.

Complément

Martinet et le fonctionnalisme

Le linguiste le plus représentatif de la phonologie pragoise est **Martinet** qui a développé une théorie qu' il appelle le « fonctionnalisme ».

La notion d' économie linguistique :

Martinet pose que la principale fonction du langage qui est celle de la communication, implique la notion d' économie linguistique.

Le langage doit satisfaire aux exigences de la communication et fournir des unités aussi différentes que possible pour représenter la multitude des concepts exprimables.

Mais le langage obéit aux lois générales des activités humaines et donc à la tendance au moindre effort et cette loi implique l'existence d'un nombre minimum d'unités aussi peu différentes que possible.

Le point central de la doctrine réside dans le concept de la double articulation.

C'est la double articulation qui différencie radicalement les systèmes langagiers des autres systèmes sémiologiques et qui constitue selon Martinet la seule véritable caractéristique universelle des langues.

La première articulation :

1. Les monèmes

Elle intervient sur le plan de l'expression et sur le plan du contenu : grâce à elle, un nombre indéfini d'énoncés est possible à partir d'un inventaire limité d'éléments appelés : monèmes.

Cette articulation concerne la première des deux fonctions externes de la langue : la communication se décompose dans une langue en une multitude de concepts représentés par des signes ou monèmes qui sont les plus petites unités porteuses de sens de la langue. Ils s'ordonnent dans le successif et servent à former les

énoncés.

Les types de monème

Nous avons parlé de même de trois types de monèmes : les monèmes autonomes, les monèmes fonctionnels et enfin les monèmes dépendants.

Martinet établit le découpage suivant

1.1. les monèmes autonomes

Les adverbes sont des monèmes autonomes, car ils peuvent figurer en toutes positions :

C' est ta fête aujourd' hui C' est aujourd' hui ta fête
Aujourd' hui c' est ta fête.

1.2. les monèmes fonctionnels

Les prépositions sont des monèmes fonctionnels qui servent à articuler sur d' autres monèmes.

Les conjonctions de subordination servent à articuler des énoncés sur d' autres énoncés.

1.3. les monèmes dépendants

Les autres mots de la langue sont dits monèmes dépendants (de leur position dans la phrase, de leurs relations avec les autres mots de la phrase : nom,

verbe, adjectif qualificatif).

Les deux grandes catégories de monème

Dans la même lignée, nous avons catégorisé ces types de monème en deux grandes catégories : les lexèmes et les morphèmes.

1-les lexèmes (ou monèmes lexicaux) :

Ils constituent des mots à contenu sémantique. Leur classe est ouverte : inventaire illimité on peut, sans déstabiliser le système, y introduire de nouveaux mots : ce sont les noms, les verbes, les adjectifs qualificatifs et les adverbes. Mais aussi : un radical, un affixe (préfixe, suffixe).

2-Les morphèmes (ou monèmes grammaticaux ou grammèmes)

Ils ne véhiculent pas un contenu référentiel aussi précis que les lexèmes : les articles, les pronoms, les adjectifs possessifs, démonstratifs, indéfinis ... Les prépositions, les conjonctions.

les désinences verbales (marques de la conjugaison..).

La deuxième articulation

2. Les phonèmes

La seconde articulation ne concerne que le plan de

l' expression.

Les formes phoniques, qui représentent la deuxième articulation, se décomposent elles-mêmes en une succession d' unités distinctives appelées phonèmes qui sont en nombre restreint (une trentaine par langue, c' est au nombre de 36 dans la langue française) et satisfont à la tendance au moindre effort.

Le découpage de la chaîne parlée est nécessaire pour faire sens.

Une suite phonique, pour être comprise, doit être découpée en unités de sens. Ce découpage n' est pas évident, surtout en langue parlée, prenons comme exemple les jeux comme :

-Si six scies scient six cyprès, six cent six scies scient six cent cyprès.

Dans le cas de « douleur », ces unités sont au nombre de cinq ; nous pouvons les représenter au moyen des lettres d, ou, l, eu, r, [...]. On aperçoit ce que représente d' économie cette seconde articulation [...]. Grâce à la seconde articulation, les langues peuvent se contenter de quelques dizaines de productions phoniques distinctes que l' on combine pour obtenir la forme vocale

des unités de première articulation.

5. La communication

Savoir communiquer, c'est savoir vivre avec les autres. Vous devez être capable de faire passer votre message efficacement et d'aider les autres à vous faire passer le leur. Dès lors que vous faites l'effort de considérer chaque personne dans son individualité, de vous adapter à elle, elle sait que vous la respectez en tant qu'individu et vous respecte à son tour.

« Si vous n'honorez pas les autres, ils ne vous honoreront pas » lao-tseu (VI^e siècle av.J.-C.)

Une bonne communication vous permet d'utiliser pleinement toutes vos autres compétences. En effet, votre capacité à motiver, à déléguer, à organiser, à résoudre les problèmes et à obtenir des informations dépend de votre facilité à communiquer avec les autres.

Mais il faut savoir comment communiquer ?

Le verbal

Le contenu verbal, soit le sens littéral des mots employés, représente, selon cette étude, seulement 7 % de l'information reçue ! Peut-être que ceci explique pourquoi certains numéros de magiciens sont des numéros muets. David Copperfield, par exemple, présente des grandes illusions qui ont un très grand impact sur le public.

Le para-verbal

Ensuite la deuxième grande source d'information vient du para-verbal, c'est-à-dire du rythme de la parole, de sa force, de sa rapidité, du timbre de notre voix, de sa mélodie... Soit 38 % du message reçu... Il nous suffit, pour en prendre conscience, d'imaginer que nous récitons un texte quelconque à notre chien, par exemple. Ceci en variant le ton... Gentil doux, lent : le chien va battre de la queue, et sembler "content"... Avec le ton fort, rapide, plus "brutal", ce même chien aura "la queue entre les jambes" et semblera peut-être craintif, voire apeuré ? Contentons-nous d'imaginer la situation, car selon le chien & son "éducation", le résultat peut varier. Cependant, la voix (et non les mots employés) va générer un état agréable ou désagréable chez notre interlocuteur, quel qu'il soit. Imaginez-vous, face à un enfant, à votre partenaire, à un(e) collègue ?

Le non-verbal

Les chiffres nous apprennent (voir le schéma) que, lors d'un échange, la majorité de l'information reçue – 55 % ! – provient de ce qu'on nomme le non-verbal, c'est-à-dire la respiration, les positions du corps & de la tête, les gestes et les "micro-gestes", c'est-à-dire le changement de couleur de certaines parties du visage, le changement de forme de la bouche, des yeux, des narines, etc.

Les fonctions de la communication selon Jakobson :

La fonction référentielle, Renvoie à un contexte ou situation de communication. Elle est fondée sur le référent et établit une relation

entre le message et l'objet auquel il renvoie. C'est la fonction utilisée pour donner une information, décrire la réalité, rapporter objectivement un événement. Les messages sont purement informatifs, le contenu des messages est objectif et prédominant dans certains types d'énoncé comme : récit, poésie épique, documents publicitaires, textes de loi, etc. Les verbes conjugués à la troisième personne du singulier et du pluriel sont la marque de cette fonction.

La fonction émotive/expressive concerne l'émetteur et elle a comme but l'expression directe de l'attitude du locuteur à l'égard de ce dont il parle. Tout message porte une trace affective, vraie ou feinte, exprimée habituellement par des interjections, des exclamations ou des intonations. La référence est le sujet parlant. La fonction émotive prédomine dans la poésie lyrique et élégiaque, dans le journal autobiographique et les mémoires, etc.

La fonction phatique porte sur le canal dont l'objet est le contact avec l'interlocuteur. Elle a pour but la fixation, le prolongement ou l'interruption de la communication et vérifie le fonctionnement du canal ou du circuit. Le message est alors dominé par le maintien de la relation entre les interlocuteurs présents. Il ne s'agit pas de parler des faits, mais d'entrer en relation. Il n'y a pas de communication sans un effort pour établir le contact avec l'interlocuteur et surtout le maintenir. Cette fonction du langage peut se manifester par un échange de formules rituelles ou par des dialogues qui se proposent de continuer une communication : « Allô », « n'est-ce pas », « eh bien », « ben », « heu », « tu vois », « tu sais », « bonjour », « ça va », etc., prouvant ainsi que le langage n'est pas un simple instrument de communication d'un

contenu. Derrière elle, se profile

la fonction interpersonnelle qui permet d'exprimer les relations sociales et personnelles. Habituellement, la fonction phatique est omniprésente à l'oral, mais elle intervient à l'écrit aussi lorsque le souci est de rester dans le parler quotidien.

Quand la communication est centrée sur le code, on parle de la **fonction métalinguistique**. Cette fonction s'exerce lorsque l'échange porte sur le code lui-même et que les partenaires vérifient qu'ils utilisent bien le même code. C'est le discours sur le discours, c'est utiliser un langage pour expliquer un autre langage. On fait appel à la capacité qu'a la langue de pouvoir expliciter ses propres codes, ses propres règles et son propre lexique. La fonction métalinguistique est un peu particulière, car, parmi tous les systèmes de signes, le langage est le seul à pouvoir se prendre comme propre référent – les définitions, les explications, les gloses, les commentaires, etc.

Par la **fonction conative**, le message acquiert une valeur pragmatique orientée sur le destinataire. Elle suppose une dimension interpersonnelle, interactionnelle – il s'agit de reconnaître au langage une visée intentionnelle sur le destinataire et une capacité d'avoir sur ce dernier un certain effet. Elle va efforcer le récepteur à agir, à écouter, à émouvoir, etc. Les ordres, les défenses, les plaidoiries des avocats, les prédications religieuses et les conseils en sont quelques illustrations. Du point de vue grammatical, les verbes à l'impératif et au vocatif et le pronom personnel tu/toi sont l'expression la plus directe de cette fonction.

La fonction poétique, caractérisée par l'accent mis sur le message lui-même, n'est pas la seule fonction de l'art du langage. Elle met en évidence le côté palpable des signes et approfondit par-là même la dichotomie

fondamentale des signes et des objets. Il s'agit donc de mettre en évidence tout ce qui constitue la matérialité propre des signes et du code. Elle ne se limite pas à la seule poésie, car tout message est expressif. L'accent est mis sur le message dont la forme importe autant que le fond. La rime, la métaphore, l'antithèse, l'ironie, les jeux des mots font partie des procédés qui ont une fonction esthétique et qui font que le message comporte plus d'information que le message lui-même. La fonction poétique porte sur les structures interpersonnelles et textuelles du message – la poésie, les documents exploitant les ressources de l'imaginaire, etc.

Les fonctions du langage existent rarement à l'état pur, et c'est souvent plusieurs fonctions que prennent les messages de façon simultanée. Le modèle de Jakobson devait permettre de classer les différentes formes de production langagière selon les genres en fonction de la fonction dominante puisque, évidemment, les différentes fonctions existent dans tout texte, dans toute production langagière.

Activité

Dressez le schéma de communication ainsi que les fonctions qui lui sont associées selon Roman Jakobson de la lettre suivante de Boris Vian

Le Déserteur, Boris Vian

Monsieur le Président je vous fais une lettre

Que vous lirez peut-être

Si vous avez le temps

Je viens de recevoir

Mes papiers militaires

Pour partir à la guerre

Avant mercredi soir

Monsieur le Président

je ne veux pas la faire

je ne suis pas sur terre

Pour tuer des pauvres gens
C'est pas pour vous fâcher
Il faut que je vous dise
Ma décision est prise
je m'en vais désertier

Depuis que je suis né
J'ai vu mourir mon père
J'ai vu partir mes frères
Et pleurer mes enfants
Ma mère a tant souffert
Qu'elle est dedans sa tombe
Et se moque des bombes
Et se moque des vers
Quand j'étais prisonnier
On m'a volé ma femme
On m'a volé mon âme
Et tout mon cher passé
Demain de bon matin
Je fermerai ma porte
Au nez des années mortes
J'irai sur les chemins

Je mendierai ma vie
Sur les routes de France
De Bretagne en Provence
Et je dirai aux gens
Refusez d'obéir
Refusez de la faire
N'allez pas à la guerre
Refusez de partir
S'il faut donner son sang
Allez donner le vôtre
Vous êtes bon apôtre
Monsieur le Président
Si vous me poursuivez
Prévenez vos gendarmes
Que je n'aurai pas d'armes
Et qu'ils pourront tirer.

6. Compétence / performance Linguistique

Noam Chomsky a introduit la distinction entre "compétence" et "performance" dans son ouvrage "Aspects de la théorie syntaxique" en 1965, jouant ainsi un rôle central dans le développement de sa théorie linguistique. La compétence fait référence à la connaissance du système linguistique d'une langue détenue par tout locuteur de cette langue. Elle concerne principalement la capacité à produire et à reconnaître un nombre infini de phrases grammaticalement correctes, à interpréter un nombre infini de phrases sémantiquement cohérentes (c'est-à-dire ayant un sens), à identifier des phrases ambiguës (c'est-à-dire ayant plusieurs significations) et à reconnaître des phrases ayant une structure grammaticale similaire ainsi que des paraphrases (c'est-à-dire des phrases ayant le même sens). Cette connaissance, considérée comme partagée par tous les locuteurs de la langue, forme le domaine de la "grammaire générative". La grammaire générative comprend une composante syntaxique qui génère un nombre infini de phrases correctes à partir d'un axiome et d'un ensemble de règles, tout en représentant les relations entre ces phrases. En plus de la syntaxe, qui est la pièce maîtresse de ce modèle, il existe une composante sémantique qui calcule l'interprétation des phrases et une composante phonologique qui s'occupe de la forme phonique des phrases.

La compétence, telle que définie, diffère de la performance, qui se réfère aux productions et aux interprétations réelles de phrases par des individus dans des contextes spécifiques. Lorsqu'un individu construit ou décode une phrase, sa performance dépasse largement sa seule compétence linguistique, car elle fait également intervenir diverses

connaissances extralinguistiques (prise en compte du contexte discursif, représentation de la situation et de l'interlocuteur, connaissances du monde, etc.). De plus, les phrases réellement produites et comprises par des individus dans des situations ne sont pas nécessairement syntaxiquement ou sémantiquement correctes. À l'inverse, la performance d'un individu est nécessairement limitée par rapport à sa compétence, en raison des limites cognitives inhérentes à l'être humain. Contrairement à une machine dotée de capacités de calcul illimitées, les êtres humains sont limités par la capacité finie de leur mémoire, ce qui les empêche de produire ou d'interpréter des phrases au-delà d'une certaine longueur.

Exemple

Pour illustrer la distinction entre compétence linguistique et performance linguistique, prenons l'exemple suivant :

Compétence linguistique : Imaginez une personne qui a étudié la grammaire, la syntaxe et le vocabulaire d'une langue étrangère de manière approfondie. Cette personne comprend parfaitement les règles grammaticales, sait comment conjuguer les verbes correctement, et a une connaissance précise de la signification des mots et des expressions dans cette langue. Sa compétence linguistique dans cette langue est donc élevée.

Performance linguistique : Maintenant, imaginez que cette même personne essaie de tenir une conversation en utilisant cette langue étrangère lors d'une réunion avec des locuteurs natifs. Pendant la conversation, il peut hésiter, faire des erreurs de prononciation, et

oublier certains mots. Il peut également avoir du mal à suivre la conversation en raison de la vitesse à laquelle les locuteurs natifs parlent. Sa performance linguistique dans cette situation peut être moins fluide que sa compétence linguistique, en partie en raison de facteurs tels que le stress, la pression sociale et le contexte spécifique de la conversation.

Ainsi, dans cet exemple, la compétence linguistique de la personne se rapporte à sa connaissance interne de la langue étrangère, c'est-à-dire sa capacité à comprendre les règles grammaticales et le vocabulaire. En revanche, sa performance linguistique se réfère à la manière dont elle utilise effectivement cette langue dans une situation de communication réelle, avec toutes les limitations et les influences extérieures qui peuvent jouer un rôle.

7. Relations syntagmatiques et paradigmatiques

Les relations paradigmatiques et syntagmatiques jouent un rôle majeur dans la détermination du sens d'une unité linguistique.

Les relations syntagmatiques et paradigmatiques sont des concepts clés en linguistique structurale, notamment développés par le linguiste suisse Ferdinand de Saussure. Ils sont utilisés pour analyser la structure d'une langue et les relations entre ses éléments.

- a. Relations syntagmatiques : Les relations syntagmatiques se réfèrent aux relations linéaires entre les éléments linguistiques

(mots, morphèmes, phrases, etc.) qui apparaissent dans une séquence ou une chaîne. Cela concerne la façon dont les éléments se combinent pour former des unités plus grandes, telles que des phrases ou des énoncés. Les relations syntagmatiques se basent sur l'ordre et la séquence des éléments dans une structure donnée. Par exemple, dans une phrase comme "Le chat dort", les relations syntagmatiques concernent la manière dont les mots "Le", "chat", "dort" sont ordonnés pour former une phrase grammaticalement correcte.

- b. Relations paradigmaticques : Les relations paradigmaticques, en revanche, se rapportent aux relations entre les éléments linguistiques qui peuvent être substitués les uns aux autres dans une même position grammaticale sans affecter la grammaticalité de la structure. En d'autres termes, ce sont les relations entre les éléments qui sont en concurrence pour occuper la même place dans une séquence donnée. Par exemple, dans la phrase "Le chat dort", "chat" peut être remplacé par d'autres mots comme "chien", "oiseau", etc., sans que la phrase soit grammaticalement incorrecte. Ces mots sont en relation paradigmaticque les uns avec les autres car ils occupent la même position grammaticale dans la phrase.

Les relations syntagmatiques portent sur la manière dont les éléments se combinent dans une séquence donnée, tandis que les relations paradigmaticques se rapportent à la substitution possible d'éléments similaires dans une même position grammaticale. Ces concepts sont fondamentaux pour l'analyse structurale du langage et aident à comprendre comment les éléments linguistiques interagissent pour former des unités plus grandes et significatives.

8. Diachronie et synchronie

La diachronie et la synchronie sont deux concepts fondamentaux en linguistique qui permettent d'analyser les langues sous des angles différents :

- a. Diachronie : La diachronie se réfère à l'étude des langues à travers le temps, en se penchant sur leur évolution historique. Cela signifie examiner comment une langue a changé, évolué et s'est développée au fil des siècles. L'analyse diachronique se penche sur les variations linguistiques à travers différentes époques. Par exemple, étudier comment les mots, la grammaire, la prononciation et les structures linguistiques ont changé du latin classique au français moderne est une approche diachronique.
- b. Synchronie : La synchronie, en revanche, se concentre sur l'étude d'une langue à un moment précis de son histoire, sans considérer son évolution dans le temps. Cela signifie analyser une langue à un instant donné, en examinant ses éléments tels qu'ils se manifestent dans cette période spécifique. L'analyse synchronique examine les règles grammaticales, la structure, le vocabulaire et d'autres caractéristiques de la langue telles qu'elles sont comprises à un moment donné. Par exemple, l'étude de la grammaire, du lexique et de la phonologie du français contemporain, tel qu'il est parlé aujourd'hui, relève d'une approche synchronique.

La diachronie se concentre sur l'évolution historique d'une langue à travers le temps, tandis que la synchronie se penche sur une langue à un

moment particulier de son histoire, sans prendre en compte son évolution temporelle. Ces deux perspectives sont essentielles pour une compréhension complète de la linguistique et de l'analyse des langues.

SEMESTRE II

Deuxième partie : La phonétique

Chapitre I : Introduction et branches de la phonétique

Définition et objet d'étude de la phonétique

1. La transcription des langues
 - 1.1. Le système orthographique Vs e système phonétique
 - 1.2. La transcription phonétique : l'API

Les branches de la phonétique

1. Phonétique articulaire
 - 1.1. L'appareil phonatoire
 - 1.2. La description articulaire des voyelles et des consonnes
 - a. Les critères de description articulaire des voyelles du français
 - Oralité/ nasalité
 - Antériorité/ postériorité
 - Ouverture/ fermeture (degré d'aperture)
 - Arrondissement/ non-arrondissement
 - b. Les critères de description articulaire des consonnes du français
 - Les modes d'articulation
 - Les lieux d'articulation
2. Phonétique acoustique
3. Phonétique auditive ou perceptive
4. Phonétique combinatoire

Chapitre II : Syllabisation, continuité et intonation

1. La syllabisation en français
2. La chute du "e" muet.

3. La liaison: Liaisons facultatives, obligatoires, impossibles.
4. La continuité: enchaînement consonantique et vocalique.
5. Les phénomènes d'assimilation consonantique.
 - c. Assimilation progressive/ régressive.
 - d. Assimilation totale/ partielle.
6. Les phénomènes prosodiques: L'accentuation et l'intonation

Chapitre I : Introduction et branches de la phonétique

Quand le français a commencé à s'écrire, les scribes du Moyen Age ne connaissaient que l'alphabet de la langue qu'ils savaient écrire, le latin qui n'avait pas assez de lettres qui correspondent à tous les sons du français.

I. Définition et objet d'étude de la phonétique

1. Définition

Selon MALMBERG Bertil, (1954 : 5), « la phonétique est l'étude des sons du langage. C'est donc une branche de la linguistique mais une branche qui, à la différence des autres, ne s'intéresse qu'au langage articulé et non pas aux autres formes de communication organisée (langage écrit, signes des sourds-muets, signaux des marins, etc. »

La phonétique est l'étude des sons du langage, en tant que réalités physiques observable Ce secteur de la linguistique emprunte certains concepts d'analyse à d'autres disciplines : l'étude de la production des sons emprunte à la physiologie ; l'étude de la transmission et de la perception des sons emprunte à l'acoustique et à la psychologie. Ces deux types d'études correspondent aux deux principaux sous-secteurs de la phonétique, à savoir la phonétique articulatoire et la phonétique acoustique.

2. Etymologie :

L'étymologie de ce mot qui vient du mot grec *phônêtikos* » «qui concerne le son ou la parole » En 1869, « ce mot s'emploie comme substantif au féminin pour désigner l'ensemble des sons d'une langue, du point de vue acoustique ou articulatoire » (BESCOND G. 2000 : 46).

3. La transcription des langues

a. Le système orthographique et le système phonétique

Le système orthographique et le système phonétique sont deux aspects fondamentaux de la linguistique qui se complètent mais diffèrent dans leur fonction et leur structure.

1. **Système orthographique** : Il s'agit de l'ensemble des règles et des conventions qui régissent l'écriture d'une langue. Cela inclut l'orthographe des mots, la ponctuation, les majuscules, et les accents. L'orthographe vise à représenter les sons de la langue de manière standardisée pour faciliter la lecture et l'écriture.
2. **Système phonétique** : Il concerne les sons de la langue, c'est-à-dire les phonèmes. La phonétique étudie la production, la transmission et la perception des sons du langage. Elle s'intéresse à la manière dont les sons sont articulés par les locuteurs et perçus par les auditeurs.

Ces deux systèmes sont interconnectés car l'orthographe est souvent basée sur la phonétique, bien que dans certaines langues, il puisse y avoir des divergences significatives entre la manière dont les mots sont écrits et prononcés.

b. La transcription phonétique (API)

La transcription phonétique à l'aide de l'Alphabet Phonétique International (API) est un système de notation qui permet de représenter les sons des langues de manière précise et standardisée. L'API utilise des

symboles spécifiques pour chaque son, ce qui permet de transcrire les prononciations de manière uniforme, indépendamment des variations orthographiques entre les langues.

Par exemple, le mot français "chat" se transcrit en API comme /ʃa/, où /ʃ/ représente le son "ch" et /a/ le son "a". De même, le mot anglais "cat" se transcrit comme /kæt/, où /k/ représente le son "k", /æ/ le son "a" court, et /t/ le son "t".

L'API est particulièrement utile pour les linguistes, les enseignants de langues, et les étudiants, car elle permet de comprendre et d'enseigner la prononciation de manière claire et précise.

c. L'alphabet phonétique international :

Quand on représente les sons d'une langue, on se sert de l'alphabet phonétique international (API), un système partagé par la plupart des linguistes. Dans cet alphabet, il existe un symbole pour chaque son. Quand on se sert de cet alphabet pour représenter les prononciations, on entoure la représentation par des crochets.

L'Alphabet Phonétique International (API)

<p>Voyelles :</p> <p>[i] il, vie, lys</p> <p>[e] blé, nager, été</p> <p>[ɛ] paix, bleuet, persil, baleine</p> <p>[a] table, patte, moral</p> <p>[ɑ] bas, pâte, drap, éclat</p> <p>[ɔ] mort, anglophone, acropole, rhum</p> <p>[o] dos, aube, eau, rôle</p> <p>[u] roue, coût</p> <p>[y] nue, tête</p> <p>[ø] bleu, vœu, jeûne</p> <p>[œ] beurre, meuble, œuf</p> <p>[ə] le, denier, menu</p>	<p>Consonnes :</p> <p>[p] patrie, coupe, japper</p> <p>[t] terre, vite, thé, bette</p> <p>[k] col, qui, bac, kayak</p> <p>[b] bas, noble, rabbin</p> <p>[d] danse, laide, additif</p> <p>[g] gauche, vague, guide</p> <p>[f] fou, veuf, phrase</p> <p>[s] se, ce, balançoire, tresse, ration, science</p> <p>[ʃ] cheval, vache, schisme</p> <p>[v] vrai, trêve, wagon</p> <p>[z] zoo, azote, poison, prise</p> <p>[ʒ] jambe, gorge, geai</p> <p>[l] lune, soleil</p> <p>[ʀ] riz, cuir (grasseyé)</p> <p>[r] roulé</p> <p>[m] musique, amour, gramme</p> <p>[n] nuit, sonner, bénir</p> <p>[ɲ] gagner, ligne</p> <p>[ŋ] curling (emprunts à l'anglais)</p> <p>[ʰ] (pas de liaison) héros, hache, yaourt</p>
<p>Voyelles nasales</p> <p>[ɛ̃] matin, plein, main</p> <p>[ɑ̃] rang, dent, temps, ambre</p> <p>[ɔ̃] bon, nombre</p> <p>[œ̃] lundi, défunt, humble</p>	
<p>Semi-voyelles :</p> <p>[j] yeux, caille, pied, vrille</p> <p>[w] oui, toit, jouet</p> <p>[ɥ] tuile, luire, nuit</p>	

II. Les branches de la phonétique

1. La phonétique descriptive

La phonétique descriptive se divise traditionnellement en trois branches, une phonétique articulatoire, une phonétique acoustique et une phonétique auditive.

1.1. La phonétique articulatoire (comment les sons sont articulés)

C'est l'une des branches de la phonétique descriptive. Elle s'intéresse de l'aspect physique et qui étudie les mouvements des organes phonatoires lors de l'articulation des sons. Comme l'explique Françoise ARGOD-DUTARD (1996 :20) : « *la phonétique articulatoire reste plus familière à la plupart des linguistes et, en général, elle permet de mieux percevoir le fonctionnement des organes qui contribuent à la production des sons de la parole* ».

L'appareil phonateur de l'homme se compose de plusieurs organes divisés, en trois parties: (voir la figure n°1)

- a- Partie sub-glottique (soufflerie pulmonaire) : composé de l'appareil respiratoire (les poumons) qui fournit le courant d'air nécessaire à la phonation et la trachée qui sert au passage de l'air entre le larynx et les poumons.
- b- Partie glottique : qui se compose de larynx qui est le générateur vocal crée l'énergie sonore utilisée dans la parole, la glotte et les cordes vocales

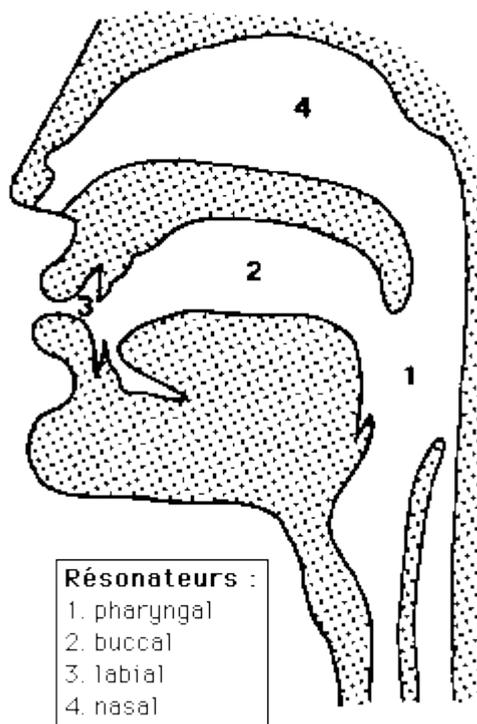
Partie supra-glottique : elle renferme des zones fixes et des parties mobiles (pharynx, cavités nasales, cavité labiale et cavité buccale).(Jean- Louis CHISS 2001 : 63)

1.2. La production des sons

La majorité des sons du langage sont le fait du passage d'une colonne d'air venant des poumons, qui traverse un ou plusieurs résonateurs de l'appareil phonatoire.

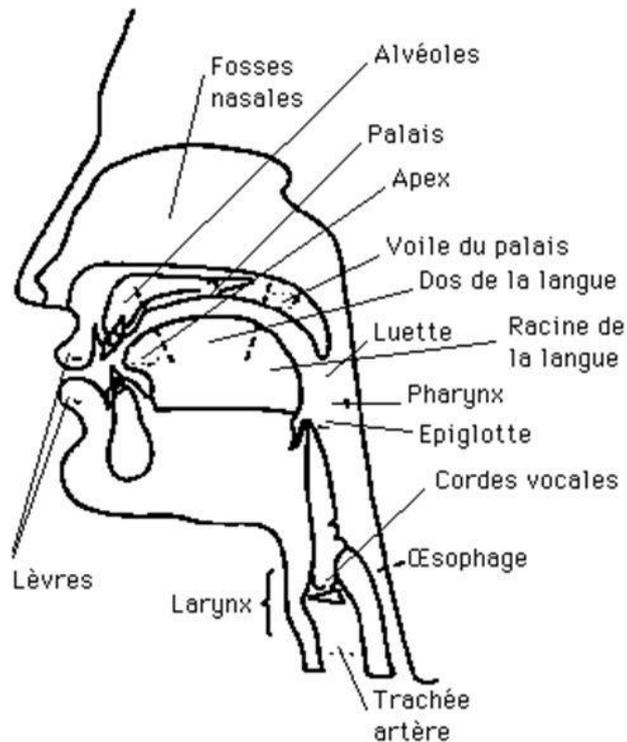
Les résonateurs principaux sont :

- le pharynx
- la cavité buccale
- la cavité labiale
- les fosses nasales



La présence ou l'absence d'obstacles sur le parcours de la colonne d'air modifie la nature du son produit. C'est, entre autres, en classant ces obstacles éventuels que la phonétique articulatoire dégage les différentes classes de sons décrites ci-dessous.

Vue d'ensemble des organes de la parole



1.3. Consonnes et voyelles

La distinction entre consonnes et voyelles s'effectue de la manière suivante :

- si le passage de l'air se fait librement à partir de la glotte, on a affaire à une voyelle
- si le passage de l'air à partir de la glotte est obstrué, complètement ou partiellement, en un ou plusieurs endroits, on a affaire à une consonne.

Mode d'articulation et point d'articulation

La distinction entre mode d'articulation et point d'articulation est particulièrement importante pour le classement des consonnes.

Le **mode d'articulation** est défini par un certain nombre de facteurs qui modifient la nature du courant d'air expiré :

- libre passage, ou mise en vibration, de l'air au niveau de la glotte (sourde ou sonore)
- libre passage, ou non, en un point quelconque (le point d'articulation) des cavités supra-glotiques (voyelle ou consonne) ;
- passage par une voie unique ou deux voies différentes (orale ou nasale)
- passage, dans le conduit buccal, par une voie médiane ou latérale (la plupart des articulations opposées aux latérales)

Le **point d'articulation** est l'endroit où se trouve, dans la cavité buccale, un obstacle au passage de l'air. De manière générale, on peut dire que le point d'articulation est l'endroit où vient se placer la langue pour obstruer

le passage du canal d'air.

Le point d'articulation peut se situer aux endroits suivants :

- les lèvres (articulations *labiales* ou *bilabiales*) ;
- les dents (articulations *dentales*) ;
- les lèvres et les dents (articulations *labio-dentales*) ;
- les alvéoles (c'est-à-dire les gencives internes des incisives supérieures, articulations *alvéolaires*) ;
- le palais (vu sa grande surface, on peut distinguer des articulations *pré-palatales*, *médio-palatales* et *post-palatales*) ;
- le voile du palais (palais mou, articulations *vélaires*) ;
- la luette (articulations dites *uvulaires*) ;
- le pharynx (articulations *pharyngales*) ;
- la glotte (articulations *glottales*).

1.3.1. Les consonnes

Les consonnes se classent d'après les éléments suivants.

Le mode d'articulation correspond au degré de fermeture ou d'ouverture des organes phonatoires. Selon cette caractéristique on classe les consonnes en deux catégories :

1.3.1.1. Les occlusives/explosives : l'occlusion = fermeture totale (obstruction complète)

Au moment de la production des consonnes occlusives /explosives, le passage de l'air est totalement fermé pour un bref instant, c'est une fermeture totale (occlusion) du canal buccal (cavité buccale). La production de ces consonnes passe par trois étapes :

- La mise en place des organes de l'articulation pour former l'obstruction au passage de l'air.
- La tenue : le flux d'air expiré est arrêté par un obstacle.
- Le relâchement : le flux d'air s'échappe brutalement causant un bruit d'explosion (explosive)

Les consonnes occlusives/explosives : [p] - [k] - [d] - [g] - [b] - [t]

Mode d'articulation

- / p - k - t / sont sourdes (non voisées) – orales
- / b - d - g / sont sonores (voisées) –orales

Lieu d'articulation

- [p] , [b] ----- bilabiales : les deux lèvres se rejoignent

- [t] , [d] ----- apico-dentales : la pointe de la langue (l'apex) rejoint les dents supérieures
- [K] , [g] ----- dorso-vélaires : le dos de la langue contre le voile du palais (palais mou)

Les consonnes nasales / occlusives : [m] - [n] - [ɲ] - [ŋ]

- **Mode d'articulation**
- [m] - [n] - [ɲ] - [ŋ] sont sonores (voisées)
- **Lieu d'articulation**
- [m] -----bilabiales : les deux lèvres se rejoignent
- [n] -----apico-dentale : la pointe de la langue (l'apex) rejoint les dents supérieures
- [ɲ] ----- dorso-palatale : le dos de la langue contre le palais dur.
- [ŋ]-----dorso-vélaire : le dos de la langue contre le voile du palais (palais mou)

Les traits articulatoires distinctifs articulatoires des occlusives

Lieux \ Mode	Bilabiales	Apico-dentales	Dorso-palatales	Dorso-vélaires
Sourdes (non voisées)	p	t		k
Sonores (voisées)	b	d		g
Nasales	m	n	ɲ	ŋ

1.3.1.2. les consonnes constrictives /fricatives :

Constriction = * resserrement du canal buccal et rétrécissement au passage de l'air

* l'air expiré s'échappe avec un bruit de frottement causant une friction

Les consonnes constrictives / fricatives : [f] - [v]- [s]- [z] - [ʃ] - [ʒ]

Mode d'articulation

[f] - [s] - [ʃ] sont sourdes (non voisées) + orales

[v] - [z] - [ʒ] sont sonores (voisées) + orales

Lieu d'articulation

[f] - [v] ----- labio-dentales : lèvre inférieure contre dents supérieures

[s]- [z] -----dorso-alvéolaires : dos de la langue contre les alvéoles.

[ʃ] - [ʒ]-----dorso-palatales : dos de la langue contre le palais dur.

Traits distinctifs articulatoires des fricatives

Lieux \ Mode	Labio-dentales	dorso-alvéolaires	Dorso-palatales
Sourdes (non voisées)	f	s	ʃ
Sonores (voisées)	v	z	ʒ

1.3.1.3. La consonne latérale (liquide) [l]

Ce qui caractérise la production de la consonne latérale [l], c'est que pendant sa production, le flux d'air s'échappe par les cotés latéraux de la langue : d'où le nom « latérale » contrairement à toutes les autres consonnes où l'air s'échappe au centre.

« Liquide » pourquoi ? parce que les phonéticiens parlent d'écoulement du flux d'air par les cotés

Mode d'articulation

[l] est sonore (voisée) + orale

Lieu d'articulation

[l] --- apico- alvéolaire : la pointe de la langue (l'apex) contre les alvéoles.

1.3.1.4. La consonne vibrante [R]

C'est une consonne produite par la **vibration** du dos de la langue contre la luvette (uvule), d'où le nom « vibrante ».

Mode d'articulation

[R] est sonore (voisée) + orale

Lieu d'articulation

[R]----- dorso-uvulaire : le dos de la langue contre l'uvule (luette)

Lieu	Apico-alvéolaire	Dorso-uvulaire
Mode		
Sonores (voisée)	l	R

Activité

Transcrivez en Api les phrases suivantes :

- Des lettres, si tu savais combien il m'en a écrites !
- Ma tante Rose est heureuse de ce qu'elle a fait.
- Elle est riche de son expérience.
- Le chemin est long jusqu'à la grande route !

- Il est capable de progrès spectaculaires.

- Ma tirelire est pleine de pièces.

1.3.2. Les voyelles

Les voyelles sont des sons produits par le souffle expiratoire qui porte les vibrations des cordes vocales. Afin de les classées il faut tenir compte de quatre éléments :

1.3.2.1. Le point d'articulation

On distingue généralement trois catégories,

- lorsque la langue est massée vers l'avant du palais on parle de voyelle antérieure [i] , [ε] , [y]
- lorsque la langue se trouve au centre de la bouche on obtient la voyelle centrale [ə]
- lorsque la langue est massée vers l'arrière du palais on parle de voyelles postérieures [o] , [ɔ] , [ɑ]

1.3.2.2. Le degré d'ouverture de la bouche

Les voyelles sont ouvertes ou fermés selon le degré d'ouverture de la bouche c.à.d. selon que les mâchoires s'écartent plus au moins l'une de l'autre on distingue quatre degrés.

- Les voyelles fermées [i] [y]
- Les voyelles mi-fermées [e]
- Les voyelles mi-ouvertes [ε]
- Les voyelles ouvertes [a] [ɑ]

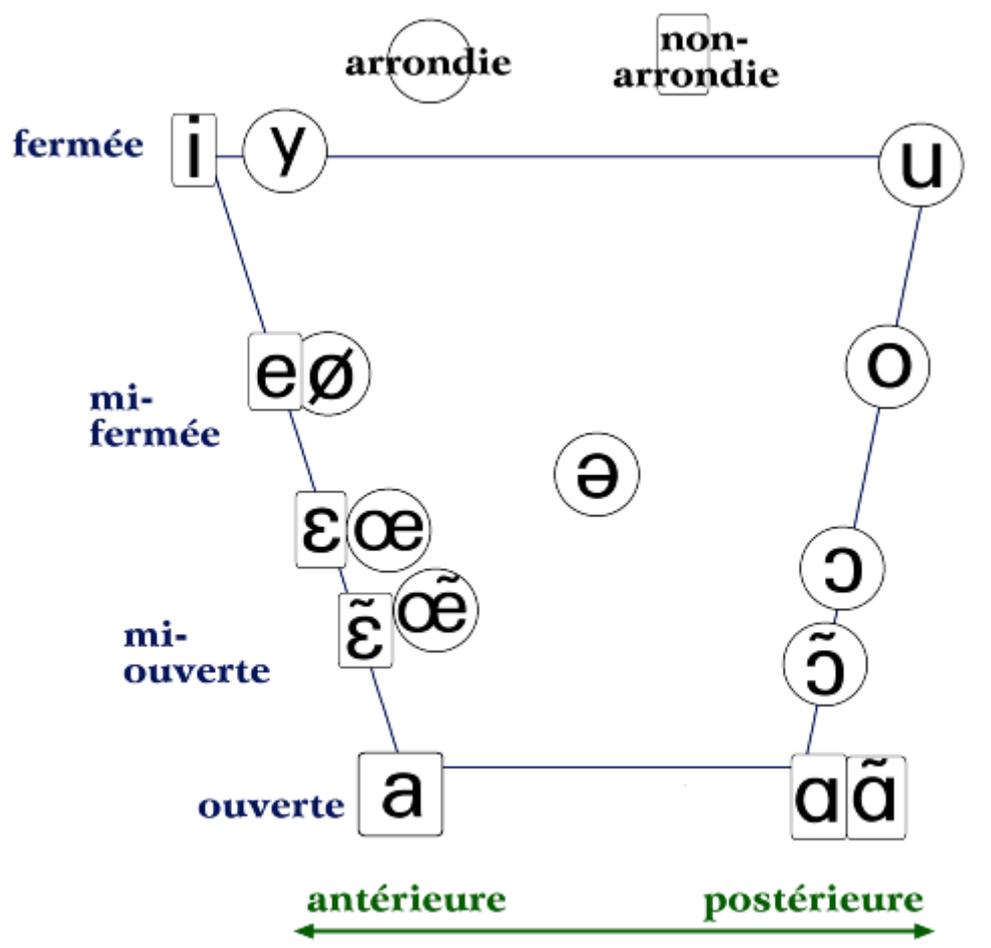
1.3.2.3. La participation ou non des lèvres

Lorsque il y a projection des lèvres ouvertes vers l'avant on dit que les voyelles sont arrondies (labialisées) [o] , [u]

Lorsqu'il n'y a pas projection des lèvres vers l'avant on dit que les voyelles sont non-arrondies ou non labialisées [i] , [ɑ]

1.3.2.4. La présence ou non de la résonance nasale

On distingue les voyelles orales qui sont celles où le souffle s'échappe uniquement de la bouche, les voyelles nasales sont celles produites par le souffle s'échappant par la bouche et le nez [ɛ̃] [ã] [õ] [œ̃]



1.3.3. Les semi-voyelles ou semi consonnes

- Sur le plan articulatoire, elles rappellent les voyelles /i/, /y/ et /u/ mais avec un écart langue-palais moins important, d'où le bruit de frottement qui caractérise les fricatives;
- Ces trois sons sont essentiellement des sons de transition avec des pentes marquées d'où le nom de *glides* ou de *glissantes*.

Les sons [j], [ɥ] et [w] s'appellent des semi-consonnes (ou semi-voyelles).

Ils apparaissent le plus souvent entre une consonne et une voyelle :

Ex : rien, puis, moi

Du point de vue articulatoire, la prononciation des semi-consonnes [j] - [w] - [ɥ] est ressemblante à la prononciation des voyelles [i] - [y] - [u] mais elle n'est pas de tout identique. Les semi-consonnes sont plus courtes et plus fermées que les voyelles (Duběda 2004).

[j] – yod

La zone d'articulation du [j] est proche de la zone de [i], mais yod est plus court, plus fermé et il se rattache à une voyelle suivante avec laquelle il fait une syllabe

[ɥ] – ué

La zone d'articulation est proche de la zone de [y], mais ué est plus court et il est

rattaché immédiatement à la voyelle suivante avec laquelle il crée une syllabe – il faut faire

la synérèse. Cette semi-consonne a double zone d'articulation : elle est articulée à la fois

comme une bilabiale et comme une dorso-palatale.

[w] – oué

La zone d'articulation est proche de celle de la voyelle [u], mais cette semiconsonne est aussi plus courte et elle passe couramment à la voyelle suivante. La voyelle

s'enchaîne avec le [w] pour ne former qu'une syllabe.

Tableau des oppositions

[j]	[i]	[ɥ]	[y]	[w]	[u]
abeille [abɛj]	abbaye [abei]	Nuit [nuɥ]	Nuillé [nyjé]	nouille [nuj]	Nouis [nwi]
paye [pɛj]	pays [pɛi]			trois [trwa]	troua [trua]

Traits distinctifs articulatoires des semi-consonnes/semi-voyelles

Mode	Dorso-palatale / labiale	Dorso-vélaire/ labiale	Dorso- palatale
Sonores (voisée)	[ɥ]	[w]	[j]

Activités :

1. Transcrivez en API les énoncés suivants :

Le travail - la famille – c'est brillant – un nuage – le puits – la buée –
un mois – le loyer - poursuivre

- La pluie a noyé les récoltes.

[.....]

- A partir d'aujourd'hui, chacun fait ce qu'il lui plait.

[.....]

2. Transcrivez phonétiquement le passage suivant :

« la pluie dans la cours où je la regarde tomber, descend à des
allures très diverses »

- Relevez toutes les voyelles de ce passage et donnez leurs traits phonétiques.

1.4. La phonétique acoustique

La phonétique acoustique décrit la façon dont un auditeur reçoit un message sonore. D'après BESCOND G. (2000 : 46), ce type de phonétique « *étudie les caractéristiques physiques du signal sonore de la parole* ». La phonétique acoustique s'appuie sur le traitement du signal sonore. Cet apport de l'aspect physique des ondes permet un classement fin des sons en fonction de leur :

- a. Fréquence : c'est le nombre de périodes par unité de temps (seconde). (la fréquence du fondamental détermine la hauteur musicale du ton).
- b. Amplitude : détermine en principe l'intensité du son (à condition pourtant que la fréquence constante).
- c. Timbre : qui est dû à l'audibilité des harmoniques. (Bertil M. 1954 :11)

1.5. La phonétique auditive (perceptive)

Cette branche, étudie la manière dont les sons sont perçus. Autrement dit, ce domaine étudie les modalités de la perception du message linguistique.(LOUNICI karima 2012 : 14).

En outre, « *elle étudie la manière dont les oreilles et le cerveau détectent, analysent et différencient les sons de la parole. Il ne s'agit pas seulement des caractéristiques physiques des sons, mais également du bagage linguistique ainsi que l'aspect culturel de la personne concernée* » (BESCOND G., 2000 : 46).

1.6. La phonétique fonctionnelle (phonologie)

Etudie les sons du langage du point de vue de leur fonction dans la langue. Elle se distingue de la phonétique descriptive même si ces deux domaines sont complémentaires dans l'analyse linguistique. Elle s'organise en deux secteurs qui sont la phonématique et la prosodie.

La phonologie est la discipline qui étudie les sons (phonèmes) du langage du point de vue de leur fonction dans le système de communication

linguistique. C'est-à-dire elle vise à interpréter et à rendre compte de l'utilisation des sons par l'homme pour communiquer. Donc « *L'expression linguistique dont elle s'occupe est de nature phoniques n'entrent en ligne de compte que dans la mesure où ils jouent un rôle dans l'usage d'une langue* » (Georges MOUNIN, 1982 : 84).

	PHONÉTIQUE			PHONOLOGIE	
concerne la	PAROLE			LANGUE	
domaines	articulatoire	acoustique	perception	phonématique	prosodie
champs d'action	physiologie de la phonation – description des sons	caractéristiques physiques des sons	étude de la perception des sons	étude des phénomènes segmentaux	étude des phénomènes suprasegmentaux
s'applique à des	sons concrets (articulés, perçus): phones, variantes			sons abstraits (représentations mentales): phonèmes	tons accentuations mélodie ...

Chapitre II : Syllabisation, continuité et intonation

1. La syllabation française.

Les sons du langage humain sont rarement prononcés isolément, cela est dû au caractère continu et linéaire du langage. L'unité hiérarchiquement supérieure au son est appelée "Syllabe".

La syllabation en français est le processus de division des mots en syllabes, qui sont les unités de base de la prononciation. Voici quelques règles générales pour la syllabation en français :

1. **Voyelle seule** : Chaque syllabe doit contenir au moins une voyelle. Par exemple, le mot "ami" se divise en deux syllabes : a-mi.
2. **Consonne entre deux voyelles** : Une consonne entre deux voyelles se joint généralement à la voyelle suivante. Par exemple, "papa" se divise en pa-pa.
3. **Groupes de consonnes** : Lorsqu'il y a plusieurs consonnes entre deux voyelles, elles sont souvent divisées en fonction de leur prononciation naturelle. Par exemple, "table" se divise en ta-ble.
4. **Consonnes doubles** : Les consonnes doubles sont généralement séparées. Par exemple, "lettre" se divise en let-tre.

Ces règles peuvent varier légèrement en fonction des accents régionaux et des particularités de certains mots. La syllabation est essentielle pour la bonne prononciation et l'intonation en français.

2. La chute de [ə]

L'originalité de ce E est que dans certains cas il n'est pas prononcé, d'où son nom de « E muet ». Mais dans certains cas ce « E » peut être prononcé. Donc le nom de « E caduc » semble le plus approprié car comme en botanique, il est opposé à « persistant »

C'est du nombre des consonnes prononcées qui précèdent le E que dépend surtout sa chute ou son maintien

1. Les cas de chute du [ə]:

- A la fin des mots, le "e" ne se prononce pas.

Exemple: Elle est partie cette semaine faire du vélo sur la côte entre Marseille et Cassis: une bonne promenade d'une vingtaine de kilomètres.

- Sauf le pronom personnel "le": donnez-le.
- Après une seule consonne prononcée, le "e" ne se prononce pas (...pas toujours)
boisement- développement- promenade- petit-déjeuner.
- Le E peut aussi tomber lorsque l'une des deux consonnes précédentes est un [R]: marchera [maRʃRa] – déborderait [debɔRdRɛ] – parce que [paRskə]

2. Les cas du maintien de [ə]:

- En début de phrase: "*le travail, c'est la santé*" à l'exception des séquences introduites par "je", ou "ce" ou le [ə] peut chuter ou être maintenu ; ainsi on pourra prononcer "Je viens", [ʒə vjɛ̃] ou [ʒə vjɛ]

- Le E caduc a tendance à se maintenir quand il est précédé de plus d'une consonne prononcée :

Ex : Il me l'récit^a vendredi ou sam'di.

- Après deux consonnes prononcées, le "e" se prononce.
mercredi, vendredi, simplement; gouvernement, appartement, département,
- Le pronom personnel "le"
- Devant un "h" aspiré

Remarque:

Ces principes généraux peuvent ne pas être respectés en fonction :

- du style.
- de l'origine géographique du locuteur.

Le graphème « h »

La lettre H n'est pas présentée dans le français par aucun phone, mais il joue un rôle linguistique caché, il ya deux H.

- Le **H muet** n'est qu'un vestige graphique du latin ou du grec et n'a aucun effet sur le mot qui le précède : les hélicoptères, les écarts. Il n'empêche pas la liaison.

- Le **H dit « aspiré »** n'existe plus en tant que phone mais il empêche la liaison et l'élision : la hache, le hameau, les hameaux

3. L'élision

L'élision consiste, en règle générale, à remplacer par une apostrophe une des voyelles finales "a, e, i" d'un mot, lorsqu'il ce mot est suivi d'un autre commençant par une voyelle "a, e, i, o, u" ou

commençant par un " h " muet : La voyelle supprimée est dite "élide" et remplacée à l'écrit par une apostrophe :

- L'ardoise - C'est d'affection que cet enfant a besoin. (Et non : ce est de la affection que cet enfant a besoin).

Éluder = ne pas écrire, ne pas prononcer, écraser > voyelles "a, e, i" = apostrophe.

Les géminées:

Les consonnes géminées ou la gémination est une suite de deux consonnes identiques en raison de la chute du [ə].

Exemple: Ils vendent des valises, honnêteté.

La gémination peut survenir sans qu'il y ait chute du [ə], par la juxtaposition directe de deux consonnes identiques.

Exemple: Il le dit. il la dévalise.

Activité 1

1. Transcrivez les mots suivants et dites si le E final a une influence sur la prononciation et ce qui résulte pour le sens :

Grande, forte, aimée, trahie, juste, égale, finie, brun, gentille.

2. Parmi les mots suivants, quels sont ceux qui ont un H aspiré :

Hongrois, hirondelle, hollandais, halle, hibou, hiatus, hardi

Activité 2

« Une empreinte n'a pas toujours la forme même du corps qui l'a imprimée et elle ne naît pas toujours de la pression d'un corps. Elle reproduit parfois l'impression qu'un corps a laissée dans notre esprit, elle est empreinte d'une idée. »

Umberto Eco, Le nom de la rose

1. Transcrivez phonétiquement le passage ci-dessus.
2. Décomposez la première phrase en syllabes et dites s'il s'agit de syllabes ouvertes (so) ou de syllabes fermées (sf)
3. A partir du passage ci-dessus marquez :
 - a. Les élisions
 - b. Les cas de chute de [ə]

4. La liaison « quat'z'yeux »

On a une liaison lorsqu'une consonne finale habituellement non prononcée se trouve en contact avec un mot suivant commençant par une voyelle : *les enfants, ton accident, c'est arrivé.*

**Dans le subconscient collectif, la liaison est liée au pluriel

a. Les consonnes de liaison

Il existe 07 consonnes de liaison en français :

1. [z] → mes affaires [m e z a f ε ʁ]
2. [t] → son petit enfant [sɔ̃ p ə t i t ɔ̃f]
3. [p] → elle a trop à faire [ε l a t ʁ o p a f ε ʁ] « trop et beaucoup)
4. [g] → un long hiver [œl ɡ i v ε ʁ]
5. [ʁ] → le premier étage [l ə p ʁ ə m j e ʁ e t a ʒ]
6. [n] → un bon étudiant [œb ɔ n e t y d j]
7. [v] → il est dix-neuf heures [i l ε d i z n œ v œ ʁ]

b. Le rôle de la liaison

Le rôle grammatical

La liaison permet de faire la différence, à l'oral, entre le singulier et le pluriel :

Ex : Leur enfant [l œ ʁ f] / leurs enfants [l œ ʁ z f]

Il adore ce jeu [i l a d ɔ ʁ s ə ʒ ø] / ils adorent ce jeu [i l z a d ɔ ʁ s ə ʒ ø]

Le rôle sémantique

La liaison permet de faire la différence entre les « homophones » :

Ex : les hauteurs [l e 'o t œ ʁ] / Les auteurs [l e z 'o t œ ʁ]

c. Les formes de liaison

On distingue trois formes de liaison:

- ❖ **Les liaisons obligatoires:** se produisent dans les syntagmes où il existe une forte cohésion sémantique et syntagmatique.
- ❖ **Les liaisons interdites(ou impossibles):** ne se font jamais.
- ❖ **La liaison facultative:** elle n'est ni obligatoire, ni interdite; on peut la faire ou non selon le contexte communicatif (dans un style familier par exemple on fait peu de liaisons.)

Application:

1. Indiquez « \sim » pour la liaison obligatoire, (±) pour la liaison facultative et « / » la liaison interdite
 - Quand il pleut, un grand artiste, est-il ici ?, le second acteur
 - On en a, j'en attends, un homme, a-t-on accepté, son héros, prénom original, un effet, un daim agile, le un a gagné.
 - Galop effréné, un galop insensé, un drap en soie, j'en ai beaucoup entendu, c'est trop haut, un coup imprévu, beaucoup aimé.
 - Les anges, eux aussi, plus aimé, tu cherches en vain, nous sommes éblouis, son pas étouffé
 - Part-elle ? Elle est adorable. Et avec ça ? Le tout ira tout à fait bien. On a tout examiné. Elle part au marché. La nuit entière, ils ont appelé.
 - Deux enfants, précieux avantages, des généraux actifs

5. La continuité

La continuité est un phénomène propre à l'oral, elle consiste à attacher mots les uns aux autres (sans faire de pauses), elle comporte deux types d'enchaînement:

Il n'y a pas d'amour **heureux**, Mais c'est notre amour à deux.

L'enchaînement vocalique et l'enchaînement consonantique

EV : Tu as eu une idée brillante / Un vent violent à abimé un bâtiment en construction

EC : Le mur est mouillé / Achète une cafetière électrique au supermarché !

- **L'enchaînement vocalique** consiste à passer de la voyelle finale d'un mot à la voyelle initiale du mot suivant (son vocalique + son vocalique); ex: J'**ai eu un** problème.
- **L'enchaînement consonantique** consiste à passer de la consonne finale d'un mot à la voyelle initiale du mot suivant (son consonantique + son vocalique); ex: Elle **est** gentille.

Les différences entre liaison et enchaînement consonantique:

Enchaînement consonantique	Liaison
Une consonne d'enchaînement est toujours prononcée en finale du mot même s'il est isolé.	La consonne de liaison est, en principe, muette.
La consonne enchaînée ne change jamais de nature phonétique.	La consonne de liaison peut changer de nature phonétique. (d devient t, f devient v)
L'enchaînement est obligatoire	La liaison n'est pas toujours

	obligatoire.
L'enchaînement consonantique concerne toutes les consonnes du français.	La liaison concerne principalement les consonnes : z(x,z,s),t (d),n,p,r,f,g.
Peut se faire après un mot accentué (se fait à l'intérieur et entre groupes syntaxiques).	La liaison est interdite après un mot accentué(ne peut se faire qu'à l'intérieur d'un groupe accentuel/ syntaxique).

Activité **Enchaînement**

Indiquez

- Les liaisons obligatoires ou facultatives par ()
 - Les enchaînements consonantiques par ()
 - Les enchaînements vocaliques par ()
- « Une empreinte n'a pas toujours la forme même du corps qui l'a imprimée et elle ne naît pas toujours de la pression d'un corps. Elle reproduit parfois l'impression qu'un corps a laissée dans notre esprit, elle est empreinte d'une idée. »

Umberto Eco, Le

nom de la rose

- « J'ai pris ma vie en haine, et ma flamme en horreur » (Racine, *Phèdre*)
- Est-elle du nord-est ou du sud-ouest.
- Les amis de mes amis sont mes amis.
- Tes histoires les ont ravis.
- Vous avez visité Djelfa en été ou en automne.
- Mon ami Ali a acheté un tableau
C'est un garçon au succès certain, il est médecin allergologue

6. L'assimilation

Le phénomène d'assimilation se trouve dans toutes les langues. Il est lié à une contrainte physiologique.

Plus la force articulatoire d'un son est grande, plus il a plus de chances de transmettre ses caractéristiques aux sons qui l'entourent.

a. Assimilation progressive/régressive

Assimilation progressive : Lorsque l'assimilation se fait de gauche à droite (vers l'avant), on parle d'assimilation **progressive**. Exemple [egzãpl] **Cheval ch[f]al**

L'assimilation régressive: Lorsque l'assimilation se fait de droite à gauche (vers l'arrière), on parle d'assimilation régressive. Exemple: dans le syntagme: coup de tête [ku d tɛt], les deux consonnes [t] et[d] sont côte à côte, l'assimilation se fait vers l'arrière, de droite à gauche, il s'agit donc d'une assimilation **régressive**

b. Assimilation totale/partielle

Assimilation partielle: Lorsqu'un seul caractère articulatoire(ou deux) est transmis d'une consonne à une autre, on parle d'**assimilation partielle**.

Dans un syntagme tel que [pɛʃvɛxt], il ya une sonorisation de la consonne[j] sous l'effet de la consonne[v]

Dans l'exemple précité: [ku d tɛt], il s'agit également d'une assimilation **partielle** car la consonne[d] n'a perdu que sa sonorité au contact de la consonne[t].

Assimilation totale: elle ne se réalise que quand une consonne remplace une autre consonne, ex: [vẽ nd ø]

Une assimilation récurrente en français c'est celle de la sonorisation de la consonne sourde[s] qui se transforme en[z] sous l'effet de la consonne nasale [m].ex: [sɔsʒalizm]ou[sɔsʒalizm], dans cet exemple l'assimilation est partielle et régressive, elle se fait vers l'arrière

Une assimilation double: qui se fait des deux côtés (dans les deux sens) vers l'avant et vers l'arrière, on parle d'assimilation double/ ex: [mœʁtʁ]

Remarques :

- Certaines consonnes dans le système phonologique du français sont plus fortes que d'autres et vont avoir tendance à assimiler celles-ci qui sont dites consonnes faibles.
- Dans le système consonantique du français **les consonnes faibles** sont le [v],[ʒ], [z],[ʁ].
- Une consonne sonore influence toujours sa consonne sourde correspondante, et vice versa.
- Les occlusives [p t k b d g] sont plus fortes que les constrictives(fricatives) [f s ʃ v z ʒ l ʁ].
- Les sourdes [p t k f s ʃ] sont plus fortes que les sonores correspondantes[b d g v z ʒ] et que les nasales.

Activité

Indiquez l'assimilation que vous entendez. Exemple : maintenant, écoute-moi ! le « t » est nasalisé par le [n]

1. Allô ! tu as deux secondes que je te raconte ?
2. C'était le 24 décembre
3. Il me dit : « lève-toi vite ! »
4. Appelle le médecin tout de suite !
5. Je me suis tordu la cheville.
6. En fait, c'était anecdotique
7. Et, entre nous, tout à fait secondaire.

Corrigé : 1. Le « seconde », le « s » est sonorisé ; « que je te » le « je » est assourdi – 2. « vingt-quatre », le « t » est nasalisé.- 3. « lèves-toi », le « v » est assourdi.- 4. « médecin » et « de » : le « d » est assourdi.- 5. « cheville », le « v » est assourdi.- 6. « anecdotique » le « c » est sonorisé. -7. « secondaire », le « s » est sonorisé puisque « c » est prononcé « g »

7. l'accentuation

La prosodie est la musique du langage, elle concerne la structure rythmique et mélodique du langage propre à chaque langue.

L'accent tonique ou d'intensité :

Il s'agit d'un phénomène prosodique qui consiste à mettre en relief dans un mot, une syllabe par une augmentation de la durée d'émission.

On préférera le terme *accentuation* à celui d'*accent* qui renvoie également à la caractéristique d'une parlure étrangère. Mais le mot *accent* continue à être employé le plus souvent pour désigner la *proéminence* acoustique (Léon 2007 :149).

L'accentuation est le résultat d'un effort expiratoire et articuloire qui se manifeste par une augmentation de longueur d'intensité et éventuellement un changement de fréquence en passant de syllabe inaccentuée à accentuée ou au cours de l'évolution de syllabe accentué (*ibid.* 150)

Le mot est en principe accentué sur la dernière syllabe

Monsieur

—

bravo

—

paëlla

Les syllabes sur lesquelles porte l'accent sont plus longues (plutôt que plus fortes) que les autres «l'accent est un accent de durée plutôt que d'intensité »

Le mot doit être désaccentué s'il n'est pas à la fin d'un groupe syntaxique : on parle ainsi d'accent de groupe syntaxique ou groupe rythmique

Ex 1 : On a [—]acheté/ de la viande de [—]veau /et du poulet de [—]ferme.

Dans cette phrase seuls les mots *acheté*, *veau* et *ferme* sont accentués sur la dernière syllabe car ils se trouvent à la fin d'un groupe rythmique, tous les autres mots ont perdu leur accent, ils sont désaccentués.

Ex 2 : *J'ai décidé de rester avec toi.*

[ʒe dési^{de}/dəʁɛs^{te}/avɛk ^{twa}/] === Comporte 3 groupes rythmiques et trois accents

L'accent d'insistance : Consiste à allonger la première syllabe dans un but expressif (émotionnel par exemple). Ex : Formidable- Effrayant !

La place de l'accent

L'accent est placé en français sur la voyelle de la dernière syllabe prononcée du mot ou groupe de mots. On appelle ce groupe de mots : groupe rythmique.

Exemple :

« Un café ! » : l'accent sera sur le «é» de café.

« Un café allongé ! » L'accent sera sur le « é » de « allongé ».

Il faudra donc enseigner aux apprenants étrangers à déplacer l'accent selon la place que le mot occupera dans la phrase. La démarche est nouvelle pour de nombreux apprenants, puisque beaucoup de langues ont des accents de mots et leurs locuteurs ne peuvent prononcer un mot sans l'accent qui lui est attaché.

Ces exercices manipulant le déplacement des accents sont à réaliser à tous les niveaux d'apprentissage, car les apprenants ont tendance à mettre trop d'accents dans une phrase.

La réalisation de la voyelle accentuée

La voyelle de la syllabe accentuée :

- est plus longue que toutes les voyelles non accentuées du groupe rythmique ;

- est réalisée avec un ton plus bas ou plus haut que les autres voyelles du groupe rythmique.

L'accent et les groupes rythmiques

Ils varient d'une à six syllabes en fonction notamment du débit de la personne qui parle. Certaines personnes parlent plus rapidement que d'autres. Dans une phrase, le nombre d'accents

varie en fonction du nombre de groupes rythmiques

Exemples :

Ce matin très tôt, il a téléphoné. -+ 2 groupes rythmiques

Ce **matin**, très tôt, il a téléphoné. -+ 3 groupes rythmiques

Si tu as le temps, **demain**, viens avec **moi** chez le **docteur**. -+ 4 groupes rythmiques -+ 4 accents.

Si tu as le temps **demain**, viens avec **moi** chez le **docteur**. -+ 3 groupes rythmiques -+ 3 accents.

L'accent a donc une fonction démarcative. Il délimite des unités de sens : groupe nominal, groupe verbal, complément de lieu, de temps...

On sensibilisera à cette fonction de l'accent par des exercices de lecture de texte avec un débit plus ou moins lent et la délimitation des groupes rythmiques correspondants par les apprenants.

Activité

Transcrivez en phonétique le texte suivant, dont on pas noté la ponctuation :

Non je ne peux absolument pas accepter il n'y a pas un seul de vos arguments qui tienne vous êtes de mauvaise foi.

- Notez les accents démarcatifs (ordinaires) dans ce même texte.
- Notez les accents d'insistances possibles.

Références bibliographiques

- André Martinet (1970), *La linguistique synchronique, études et recherches*, Presse universitaire de France, pp 220.
- Cuq, Jean-Pierre : *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris 2003, p. 147-148.
- Dominique A. Julie V. Abry (2007). *La phonétique audition, prononciation, correction. Technique et pratique de classe*.CLE International. Paris.
- Ferdinand de SAUSSURE, *cours de linguistique Générale*, Paris, Payot, 1967.
- Kerbrat-Orecchioni C. (1980) *L'énonciation. De la subjectivité dans les langage*, Paris, Armand Colin.
- Léon Pierre (2007), *phonétisme et prononciation du français*, Corsus, Armand Colin, 5e ed, pp 169
- MARTINET, André, *Éléments de linguistique générale*, Armand Colin, Paris, 1960.

Table des matières

I. Information sur le cours.....	2
II. Présentation du cours.....	3
III. Objectifs du cours.....	4
IV. Contenu du cours.....	5
SEMESTRE I.....	8
Première partie : La linguistique.....	8
Chapitre I : Aperçu historique de la linguistique.....	8
1. Introduction.....	8
2. Histoire et évolution de la linguistique.....	9
3. Objet et branche d'étude de la linguistique.....	13
1. Objet de la linguistique.....	13
2. Branches d'étude de la linguistique.....	14
Chapitre II : Concepts fondamentaux de la linguistique.....	16
1. Distinction langue, langage et parole.....	16
2. Le signe linguistique.....	18
3. Langage humain et communication animale.....	21
4. Double articulation du langage humain.....	24
5. La communication.....	32
6. Compétence / performance Linguistique.....	38
7. Relations syntagmatiques et paradigmatisques.....	40
8. Diachronie et synchronie.....	42
SEMESTRE II.....	44
Deuxième partie : La phonétique.....	44
Chapitre I : Introduction et branches de la phonétique.....	46
I. Définition et objet d'étude de la phonétique.....	46
1. Définition.....	46
2. Etymologie :.....	46
3. La transcription des langues.....	47
a. Le système orthographique et le système phonétique.....	47
b. La transcription phonétique (API).....	47
c. L'alphabet phonétique international :.....	48
II. Les branches de la phonétique.....	50
1. La phonétique descriptive.....	50
1.1. La phonétique articulatoire (comment les sons sont articulés).....	50
1.2. La production des sons.....	51

1.3. Consonnes et voyelles	53
1.3.1. Les consonnes	55
1.3.1.1. Les occlusives/explosives : l'occlusion = fermeture totale (obstruction complète).....	55
1.3.1.2. les consonnes constrictives /fricatives :.....	57
1.3.1.3. La consonne latérale (liquide) [l]	58
1.3.1.4. La consonne vibrante [R]	58
1.3.2. Les voyelles	60
1.3.2.1. Le point d'articulation	60
1.3.2.2. Le degré d'ouverture de la bouche	60
1.3.2.3. La participation ou non des lèvres	60
1.3.2.4. La présence ou non de la résonance nasale	61
1.3.3. Les semi-voyelles ou semi consonnes	62
1.4. La phonétique acoustique	65
1.5. La phonétique auditive (perceptive)	65
1.6. La phonétique fonctionnelle (phonologie)	66
Chapitre II : Syllabisation, continuité et intonation	67
1. La syllabation française.	67
2. La chute de [ə]	68
3. L'élision	69
4. La liaison « quat'z'yeux »	72
5. La continuité	74
6. L'assimilation	77
7. l'accentuation	80
Références bibliographiques	84